

JOUR DE LA TERRE



ÉDITION 2014

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement Ville-Marie.

Ce projet est soutenu par le Jour de la Terre Québec, les éco-quartiers de Ville-Marie et l'arrondissement de Ville-Marie.



Jour de la Terre®
QUÉBEC



© Gilles Couturier

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE __ 2

CONTEXTE __ 2

ORGANISATION DE LA COLLECTE __ 3

Inscription et facturation __ 3

Lieu de collecte __ 3

Communications __ 4

Logistique de l'événement __ 5

LA COLLECTE EN CHIFFRES __ 6

Récupération __ 6

PERSPECTIVES __ 7

ANNEXE 1 – BUDGET __ 8

ANNEXE 2 – CARTON PROMOTIONNEL __ 9

ANNEXE 3 – LISTE DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉCUPÉRÉES PAR RÉCUBEC __ 10

ANNEXE 4 – LISTE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES RÉCUPÉRÉS PAR GEEP __ 11

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement Ville-Marie.

PRÉAMBULE

La 10^e édition de la traditionnelle collecte de matières dangereuses (MD) et de matériel électronique et informatique (MIE) de l'arrondissement de Ville-Marie s'est tenue le 22 avril 2014 au cœur de l'arrondissement. Cette collecte a été organisée comme à l'habitude par le Jour de la Terre Québec en collaboration avec les éco-quartiers Peter-McGill, Saint-Jacques et Sainte-Marie.

Cette collecte a également été rendue possible grâce à la participation de l'arrondissement de Ville-Marie et des Sociétés de développement commercial du Quartier latin, du Vieux-Montréal et du Village.



© Gilles Couturier

CONTEXTE

Les entreprises établies sur le territoire de l'arrondissement ne génèrent pas suffisamment de MD ou de MIE pour investir dans un service de collecte à domicile effectué par des entrepreneurs spécialisés dans la gestion et le traitement de ces produits. De plus, il n'existe pas sur le territoire d'écocentre qui inciterait les publics cibles à se départir de leurs MD et de leur MIE sans avoir à parcourir une grande distance.

Il faut savoir que les entreprises paient lorsqu'elles souhaitent utiliser les services d'un écocentre. De plus, les gestionnaires d'immeuble sont parfois considérés comme des entreprises lorsqu'ils se présentent à l'écocentre. Les OBNL ont également été invités à participer à la collecte. Celles-ci peuvent se présenter à l'écocentre gratuitement, cependant il arrive que certaines d'entre elles soient refusées, lorsqu'elles apportent beaucoup de matériels de trop grand volume. La collecte est donc un bon moment pour les ICI, les gestionnaires d'immeuble et les OBNL de se départir de leurs MD et de leur MIE à faible coût.

ORGANISATION DE LA COLLECTE

Inscription et facturation

Le formulaire d'inscription a été rendu accessible du 7 au 18 avril via le site internet du Jour de la Terre Québec.

Un crédit d'un maximum de 50 \$ a été accordé à tous les participants.

Des frais fixes de 30 % ont été ajoutés aux coûts des matières dangereuses qui n'étaient pas récupérées gratuitement afin de couvrir la totalité du traitement, c'est-à-dire les taxes et les assurances chargées par le récupérateur (voir annexe 1).

Les piles, les néons, la peinture de type architectural et les produits électroniques ont été récupérés gratuitement étant donné que ceux-ci sont couverts par le *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*.



© Gilles Couturier

Lieu de collecte

La collecte s'est tenue sur le stationnement vacant situé sur le boulevard René-Lévesque entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Dominique. Le terrain est suffisamment spacieux pour permettre l'installation des stations de tri des récupérateurs, de stationner les camions dédiés au transport des matières et d'accueillir les participants avec leur véhicule sur le site, tout en étant bien localisé, puisqu'il se trouve au centre de l'arrondissement.

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement Ville-Marie.



© Gilles Couturier

Communications

Une variété d'outils de communication a été utilisée pour assurer une visibilité à l'événement. Les efforts promotionnels ont été déployés pour la grande majorité dans les quatre semaines précédant la collecte.

- 7814 cartons d'invitation ont été distribués par envoi postal aux entreprises de l'arrondissement (voir annexe 2).
- 200 exemplaires du carton d'invitation ont été envoyés aux deux bureaux Accès Montréal pour distribution sur place.
- Une annonce est parue dans l'infolettre de Ville-Marie et dans les médias sociaux de l'arrondissement de Ville-Marie.
- Un porte-à-porte ciblé a été réalisé par l'éco-quartier Peter-McGill et Saint-Jacques sur leur territoire respectif.
- L'éco-quartier Sainte-Marie a fait la promotion de l'événement via une rencontre avec les entreprises de son territoire et l'envoi d'un courriel personnalisé aux entreprises.
- L'information a été diffusée sur les sites internet, dans les médias sociaux et par l'entremise des infolettres des Sociétés de développement commercial du Quartier latin, du Vieux-Montréal et du Village.
- Le Jour de la Terre Québec, les éco-quartiers et les Sociétés de développement ont également diffusé l'information sur leurs médias sociaux et via une infolettre.

Logistique de l'événement

Trois récupérateurs ont permis de récupérer l'ensemble des matières et des produits rapportés. Récubec, partenaire depuis plusieurs années, assurait la gestion des matières dangereuses. Les piles et la peinture de type architectural, visées par le *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, ont été collectées via des contenants prêtés par Laurentide re-sources. Le matériel informatique et électronique a été récupéré par GEEP qui s'est assuré que le matériel ayant un potentiel de réemploi soit géré en conséquence.

Neuf employés des trois éco-quartiers et trois employés du Jour de la Terre Québec ont été mobilisés le jour de la collecte pour accueillir et diriger les participants, participer au tri des matières et procéder à la facturation.



© Gilles Couturier

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique destinée aux ICI, OBNL et édifices de neuf logements et plus de l'arrondissement Ville-Marie.

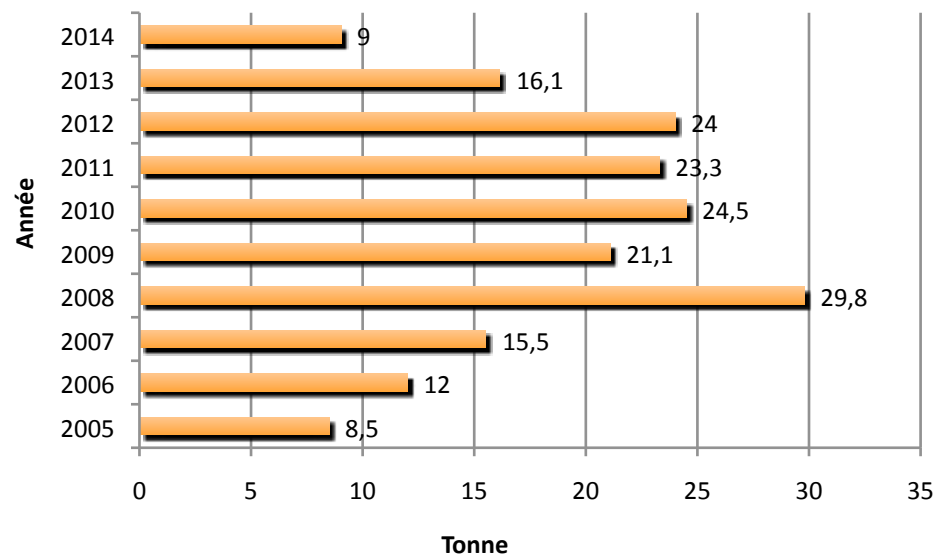
LA COLLECTE EN CHIFFRES

Récupération

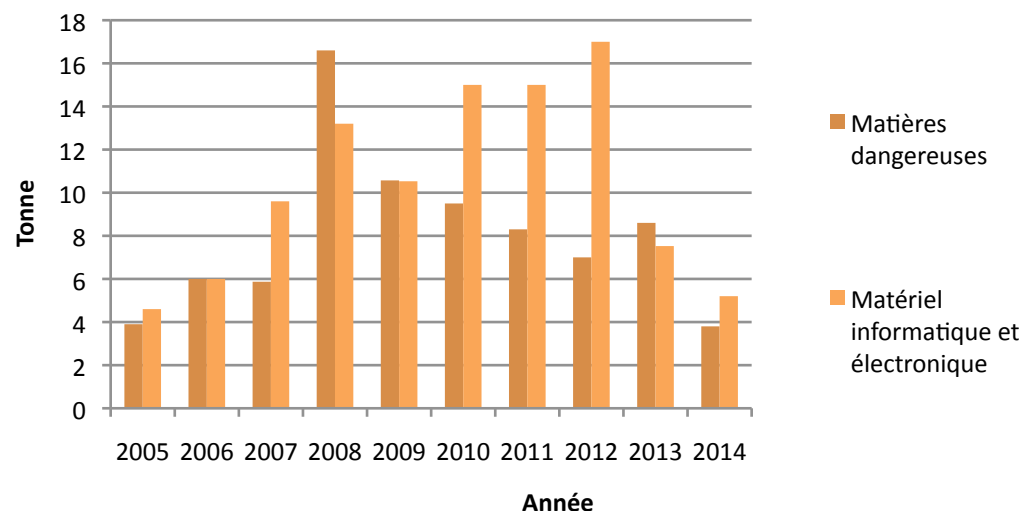
Au total, ce sont 9 tonnes qui ont été récupérées dont 3,8 tonnes de MD et 5,2 de MIE, auprès de 55 participants (voir annexe 3 et 4). De ces 55 participants, 39 provenaient des ICI, 13 d'OBNL et trois d'immeubles de neuf logements et plus. Ces nouveaux tonnages portent la quantité totale de matières récupérées au cours des dix années de mise en œuvre de la collecte à 183,8 tonnes.

GEEP a récupéré plus de la moitié du poids total apporté, soit 58,8 % dont près de 1 % sont des piles et a récupéré 0,1 tonne de MIE ayant un potentiel de réemploi. Il s'agissait dans l'ensemble de tours d'ordinateur. Récube a obtenu près d'un quart du poids total, il s'agit principalement de néon, de matières organiques, de batterie et d'huile. Laurentides re-sources quant à elle a récupéré un peu plus de 17 %.

Résultats des collectes



Répartition des quantités récupérées par année en fonction de la catégorie de produit



Répartition des quantités récupérées en fonction des récupérateurs

Récupérateurs	Poids (t)	Pourcentages (%)
GEEP	5,1	56,8
GEEP - réemploi	0,1	1,3
GEEP - piles	0,1	0,7
Récubec	2,2	24,0
Laurentide re-sources	1,5	17,1
TOTAL	9	100,0

Les proportions de quantités récupérées pour cette édition varient des années précédentes. En comparaison avec l'édition 2013, une légère augmentation est constatée pour les néons. Une augmentation plus marquée est observée pour les piles et la peinture architecturale, de l'ordre de 5 % et 6 % respectivement. La peinture de type architectural est une peinture vendue dans les magasins accessibles aux consommateurs pour leur utilisation personnelle. Une baisse de 4 % pour l'organique est également observée. Le terme « organique » regroupe les produits suivants : essence, colle, diesel, kérosène, peinture industrielle et autres produits connexes à la peinture. La catégorie « Autres » marque la différence la plus importante soit de 9 % en comparaison à 2013.

PERSPECTIVES

Les résultats obtenus pour cette édition sont en dessous de ceux obtenus dans les années précédentes. Les collectes de 2013 et de 2014 ont été réalisées dans un intervalle de six mois, laps de temps trop court ayant eu pour répercussion de diviser les participants entre les deux collectes.

De plus en plus d'entreprises sont conscientisées et se responsabilisent en implantant à l'interne un système de gestion des matières résiduelles. Il se pourrait que les entreprises qui participent génèrent de plus petites quantités de MD et MIE que les entreprises participantes dans le passé. La mise en place d'un système de gestion à l'interne ne serait pas rentable pour ces plus petites génératrices de MD et MIE d'où leur participation à la collecte.

Il serait intéressant pour les années prochaines, de commencer à informer les ICI à l'avance de la collecte afin qu'elles puissent la prévoir dans leur planification. Il faudrait également faire davantage de repérage auprès des ICI pour augmenter le taux de participation. Lors de cette collecte, près de la moitié des participants avaient déjà participé à une collecte dans le passé. Conserver la date du 22 avril pour la collecte est également préférable, afin de ne pas perdre les anciens participants qui associent la collecte à cette date.

ANNEXE 1 – BUDGET

REVENUS	EN ARGENT (\$)	EN BIENS ET SERVICES (\$)
Arrondissement Ville-Marie	15 000,00	
Arrondissement Ville-Marie communications		919,55
Facturation aux entreprises	833,90	
TOTAL	15 833,90	915,55

DÉPENSES	EN ARGENT (\$)	EN BIENS ET SERVICES (\$)
RESSOURCES HUMAINES		
Agent de sécurité	300,00	
Communications et graphisme	1 200,00	
Comptable	300,00	
Chargée de projet et aide sur le terrain	3 750,00	
RESSOURCES MATÉRIELLES		
Achats	4,31	
Affichage sur le site	68,98	
Diffusion des outils de communication Ville-Marie		919,55
Dîner pour les employés	38,81	
Envoi postal des cartons d'invitation	17,33	
Frais de gestion	1 660,74	
Informaticien	200,00	
Impression des cartons d'invitation	1 071,57	
Location de véhicule	20,00	
Récubec (frais fixes)	5 288,85	
Récubec (frais variables)	1 913,31	
TOTAL	15 833,90	919,55

ANNEXE 2 – CARTON PROMOTIONNEL



JOUR DE LA TERRE

22 AVRIL 2014

GRAND MÉNAGE DE PRINTEMPS

Collecte de matières dangereuses et de matériel informatique et électronique pour les institutions, commerces, édifices à bureaux, OBNL et édifices de neuf logements et plus dans Ville-Marie.

En partenariat avec
Ville-Marie
Montréal



© Léonie Clermont

MARDI
8 h à 16 h

22 AVRIL 2014

Terrain situé à l'angle des boulevards Saint-Laurent et René-Lévesque Est. Entrée rue Saint-Dominique.

Jour de la Terre QUÉBEC

Association sportive et communautaire du Centre-Sud
Ensemble fait progrès

écoquartier Peter-McGill

écoquartier
Ville-Marie

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 15 AVRIL 2014

Formulaire d'inscription : jourdela terre.org
Plus d'information : collecte@jourdela terre.org
514 728-0116

Matériel informatique et électronique : gratuit
Matières dangereuses : crédit de 50 \$ par inscription (quantité limitée)

*** MATIÈRES DANGEREUSES ACCEPTÉES**
Peinture alkyde ou latex, tubes fluorescents, acides, bases, solvants, huiles, cyanures, pesticides, herbicides, fongicides, insecticides, réactifs, oxydants, accumulateurs au plomb, piles sèches, médicaments, avertisseurs de fumée, aérosols, bonbonnes de propane et lampes au mercure/sodium.

*** MATIÈRES NON ACCEPTÉES**
Pneus, BPC, déchets biomédicaux, explosifs, radioactifs, munitions et armes à feu.

ANNEXE 3 – LISTE DES MATIÈRES DANGEREUSES RÉCUPÉRÉES PAR RÉCUBEC

MATIÈRES DANGEREUSES	POIDS (kg)	PRIX PAR KG (\$)	COÛT (\$)
Acide	6,15	1,83	11,25
Aérosol	25,26	1,50	37,89
Ampoules incandescentes	21,22	1,95	41,38
Ballast avec BPC	40,75	7,55	307,66
Ballast sans BPC	29,01	1,95	56,57
Base	7,62	1,83	13,94
Batteries	312,04	0,14	43,69
Huile	307,09	0,26	79,84
Médicaments	27,95	2,47	69,04
Néon en pieds linéaires	12 790,00	sans frais	n/a
Néon ¹	897,86	sans frais	n/a
Organique	472,79	1,59	751,74
Pesticide	4,12	2,47	10,18
SOUS-TOTAL			1 423,18
Assurance 4 %			240,93
Main-d'oeuvre			4 600,00
TOTAL AVANT TAXES			6 264,11
TPS			313,21
TVQ			624,84
TOTAL			7 202,16

¹ Facteur de conversion : 1 pied linéaire = 0,0702 kg

ANNEXE 4 – LISTE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES RÉCUPÉRÉS PAR GEEP

MATÉRIELS INFORMATIQUES ET ÉLECTRONIQUES	POIDS (kg)
Appareils cellulaires	12,70
Dispositifs d'affichages	1 783,53
Imprimantes, numériseurs, photocopieurs, télécopieurs	732,55
Emballages	549,75
MIE autres	252,65
Ordinateurs de bureau	925,33
Ordinateurs portables	39,46
Périphériques	580,60
Périphériques II	23,13
Systèmes audio/vidéo non portables	123,38
Systèmes audio/vidéo portables	23,59
Téléphones conventionnels	34,47
TOTAL PARTIEL	5,08
Piles	0,06
Réemploi	0,12
TOTAL	5,26